

Mémoire, présenté par le représentant Raffron, sur la division des propriétés et contre les ventes aux enchères, en annexe de la séance du 19 ventôse an II (9 mars 1794)

Nicolas Raffron de Trouillet

Citer ce document / Cite this document :

Raffron de Trouillet Nicolas. Mémoire, présenté par le représentant Raffron, sur la division des propriétés et contre les ventes aux enchères, en annexe de la séance du 19 ventôse an II (9 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 267-268;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30606_t1_0267_0000_2

Fichier pdf généré le 22/01/2023

autorité, et manifestés par les témoignages authentiques qu'elles ont donnés.

Signé au registre, Goux, Thévenot, Bouzoud, Benoit, Burdet (off. municip.), Bertet (agent nat.), Jasquemein, Charles Vincent, Henry Depigny, Vibert, Mozet, Noël Doche, Viollet, Claude Doche, Page (notables), et Michallet (secrét.).

P.c.c. : MICHALLET (secrét.).

II

A tous (1) mes concitoyens, par RAFFRON.

Si l'application du travail de l'homme à la terre, fut le premier titre à la propriété, cultivateur et propriétaire furent pendant longtemps des mots synonymes. Le mercenaire (2) est venu ensuite, puis le fermier. Ce dernier diffère du propriétaire, en cela seul qu'il ne possède que temporairement, tandis que l'autre possède à vie. Le propriétaire tient de son travail, ou a reçu de son père, ou a acheté le sol qui lui produit des récoltes abondantes; l'autre paye d'année en année le droit de jouir d'un champ fructifère.

Le nombre des propriétaires diminue en raison de la grandeur des propriétés (il en est de même des fermes); et on peut assurer que l'affection du propriétaire à sa chose suit exactement la même proportion. L'intérêt de l'agriculture demande donc les petites propriétés; puisque ses succès dépendent des soins du cultivateur, et que l'on soigne davantage ce que l'on affectionne davantage.

J'ai exposé ce sentiment à la Convention, et en ai tiré les conséquences nécessaires.

J'avois auparavant osé combattre le plan de notre respectable collègue Lepelletier sur l'éducation publique, quoiqu'il y eût été présenté avec la chaleur de l'enthousiasme. J'ai obtenu quelques succès (on y a admis des modifications considérables). Serai-je aussi heureux, dans la circonstance dont il s'agit ? Je combats pour les petites propriétés, et contre les ventes par enchère.

Si la République française sortoit des forêts, les législateurs n'auroient qu'à civiliser la barbarie: ce seroit un plan neuf à tracer. Mais nous sortons de la fange d'un long esclavage; nous sommes obsédés de préjugés: nos mœurs sont atteintes d'une corruption envenimée et contagieuse. Le vernis pestilentiel des grandes propriétés séduit encore la vue, l'esprit et le cœur. La difficulté du travail est donc bien plus grande; mais elle ne doit pas décourager.

Je vais proposer les résultats de quelques méditations; et comme il faut toujours viser

plus haut pour ne pas frapper au-dessous du but, je développerai en peu de mots les éléments d'une société naissante, afin de donner à la nôtre une existence qui approche au moins de la vigueur du jeune âge. Je ne me renfermerai pas dans des généralités; j'aborderai notre situation.

La prospérité publique ne s'organise pas en masse, et ne se commande pas. Elle naît et découle de l'harmonie des contentemens individuels. Vouloir que la prospérité publique reflue sur tous les citoyens, c'est vouloir que l'eau remonte à sa source, et que le tronc de l'arbre nourrisse ses racines.

On manqueroit donc le but, si l'on n'entrevoit qu'à travers de vastes plans, les individus et leur aisance: si celle-ci, toujours tenue dans la dépendance, n'étoit apperçue que dans le lointain, et si les individus n'étoient regardés que comme des instrumens dont il faut se servir pour exécuter ce plan social, qui doit étonner l'Univers.

Un chemin sûr et facile est ouvert; je l'ai indiqué : *multipliez les petites propriétés et vendez-les sans enchères*; par là vous donnerez un grand exemple de probité et de désintéressement public, en ne voulant pas profiter de la cupidité, du besoin ou de l'ignorance. On peut et on doit laisser-là les encouragemens; ils ne sont pas nécessaires, et sont même justement suspects aux yeux du vrai philosophe. Quelques instructions courtes et propres aux localités, suffisent pour le succès de l'agriculture. L'intérêt personnel et le profit individuel réglés sur le niveau de l'égalité bien entendue, exciteront de reste, et feront croître sensiblement l'industrie agricole. Ce qui est grand a eu de petits commencemens.

Ces vérités sont démontrées pour tout bon esprit, et ne peuvent être combattues que par les faux raisonnemens des hommes à vastes plans, qui sont encore, sans le savoir, esclaves du despotisme, si habile à leurrer et flatter par de vaines espérances, pour consoler de la tyrannie ou distraire sur ses désastreux effets.

Avant de finir, je dois adresser à mes concitoyens les avis suivans, parce que je les crois utiles, sur-tout, dans les circonstances présentes. Je parlerai avec l'assurance qu'inspire la pureté des intentions.

Mes concitoyens ! Peuple de toutes les classes ! je vais vous entretenir de nos malheurs (car les vôtres sont les miens) non pour vous affliger, mais pour vous éclairer, et vous les faire éviter.

Le peuple, sorti de l'oppression, et fort de ses droits qu'il a recouvrés, pourroit méconnoître ses devoirs: il pourroit opprimer à son tour; telle est la pente fatale des choses qui n'ont point et ne peuvent avoir d'équilibre; tous les être tendant naturellement à l'usurpation (1).

(1) Cette note et les suivantes sont celles du texte : « Tout n'est pas pour tous : chacun prendra ce qui est pour lui. Les bouchers, les marchands de vin, les merciers, les marchands détailliers, les épiciers s'appliqueront les exemples, ainsi que tous ceux qui travaillent pour un salaire. »

(2) Ce mot est employé ici dans le sens de l'étymologie latine, qui est le véritable.

(1) L'équilibre intrinsèque et individuel n'existe pas dans la nature, où il est continuellement rompu par les aggrégations, les accessions, etc. Un corps seul entraîne l'autre, le pousse, ou lui cède. La réaction, qui entretient la vie de la nature, est le résultat de causes combinées, et souvent imperceptibles. L'art de la société est d'approcher le plus près possible de ce balancement. C'est ce qui rend un bon gouvernement si difficile.

Je le dis avec une douleur profonde; si les marchandises et leur prix, si le travail et les salaires ne se rapprochent pas, ne se correspondent pas par l'entremise de la bonne foi, si la cupidité ne connoît plus de frein, nos maux déjà grands, s'accroîtront et seront de longue durée.

Réfléchissez sur cet objet de votre très grand intérêt.

Il n'y a point de lois qui disent qu'un chou acheté d'un paysan à la halle six sols, ne doit pas se revendre 18 sols une heure après ; que le salaire de 20 s. ne doit pas monter pour le même travail à 4 liv. et plus, et ainsi du reste. Mais de tels surhaussemens de prix sont contraires à toute justice; et si ces désordres continuent, notre société n'est plus une société, c'est un attroupement de brigands, de voleurs, qui se dépouillent et se déchirent. La loi du *maximum* n'atteindra jamais ces délits; mais il y a une loi de la nature tracée dans vos cœurs; descendez-y, vous y trouverez profondément gravé que des frères doivent vivre en frères et s'entr'aider, bien loin de se nuire. De vous-mêmes, vous tendez la main à votre frère si il lui arrive quelqu'accident ; faut-il donc qu'il soit malheureux pour que vous soyez justes et humains ?

Ne nous abusons point; la pénurie que nous éprouvons est réelle ; elle est aussi factice. Elle naît de causes nécessaires, l'approvisionnement de nos armées. De causes extérieures, la malveillance de nos ennemis du dehors. De causes intérieures, la méchanceté des traîtres et de tous nos ennemis cachés. De la rareté des fourrages, de la cupidité effrénée de plusieurs citoyens, qui se rendent par là très coupables envers la patrie. Cette dernière classe est malheureusement très nombreuse et ses moyens sont variés et multipliés.

Il faut nourrir nos défenseurs; battre à outrance nos ennemis du dehors, écraser sans pitié ceux du dedans, après en avoir séparé les innocents qui se trouvent malheureusement confondus avec eux. Les secours qu'on s'efforce de procurer, doivent soutenir la patience : dans deux mois au plus, la terre donnera de l'herbe et des légumes. Voilà la tâche du gouvernement : il la remplira. Le reste dépend des individus. Ils doivent être équitables, désintéressés, concitoyens, que cela regarde chacun en particulier. Il faut que vous travaillez sur vous-mêmes. Du courage et de la vertu. Ça ira (1).

(1) Broch. in 8° datée du 19 vent. II. Chez G.-F. Gailletti, Paris. (AD XVIII °244, n° 6).